

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE HOERDT

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
DU 4 AVRIL 2023 A 18 HEURES**

Date de la convocation : 24 mars 2023 – transmise par voie électronique

Membres présents : 14

Membres excusés : 3

Membres absents : 0

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Président,

Membres présents :

Pour le Conseil Municipal :

Madame la Vice-Présidente, Nadia STOLL,

Mesdames Caroline MAECHLING, Christiane WOLFHUGEL, Christiane SAEMANN, Mélanie LALLEMAND, Sylvia ECKERT, Caroline OFFERLE,
Monsieur Mathieu TAESCH.

Pour les personnes extérieures :

Mesdames Andrée FRITZ, Béatrice DERLAND, Catherine MISCHLER,
Messieurs Charles BRANDT, Antoine JUND,

Membre absent excusé :

Pour les personnes extérieures :

Mesdames Christine KLEINMANN, Martine PIRON,
Monsieur Pédro TORREJON.

* * * * *

- 1) Désignation du secrétaire de séance.
- 2) Approbation du PV du 28 mars 2023,
- 3) Budget primitif 2023.
- 4) Divers.

Monsieur le Président, Denis RIEDINGER, souhaite la bienvenue à l'assemblée et déclare la séance ouverte à 18h.

1/ DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Charles BRANDT est élu secrétaire de séance à l'unanimité et procède à la vérification des procurations et constate que le quorum est atteint.

2/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 28 MARS 2023

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 mars 2023 est adopté à l'unanimité.

Arrivée de Madame Caroline MAECHLING.

3/ BUDGET PRIMITIF 2023

Il est demandé au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de se prononcer sur le budget primitif 2023 arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 91 712,13 €
Dépenses et recettes d'investissement : 22 167,36 €

Le budget primitif 2023 se présente comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses 91 712,13 €
Recettes 91 712,13 €

Section d'investissement

Dépenses 22 167,36 €
Recettes 22 167,36 €

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	91 712,13 €	91 712,13 €
Section d'investissement	22 167,36 €	22 167,36 €
TOTAL	113 879,49 €	113 879,49 €

Adopté à l'unanimité.

Arrivée de Madame Sylvia ECKERT.

4/ DIVERS

Le point concernant la subvention pour le Toit Haguénovien est reporté à un Conseil d'Administration ultérieur, Monsieur le Président souhaitant obtenir plus d'informations auprès de l'association, notamment sur la possibilité de pouvoir accueillir des administrés Hoerdtos et les indigents du territoire en cas d'urgence.

La visite de l'épicerie sociale se fera le mercredi 19 avril à 14 heures à Bischwiller.
Du covoiturage sera proposé aux participants.

Le groupe de danse « dance sing club » a été retenu pour une représentation lors du repas de Noël au tarif de 400 €.

Arrivée de Madame Caroline OFFERLE.

Renseignements pris auprès des établissements retenus pour la sortie de septembre lors du Conseil d'Administration du 28 mars 2023, il en ressort :

- Musée Lalique à Wimmenau : possibilité de visite en 2 groupes,
- Glashütte à Wolfbach : pas adapté à la taille du groupe,
- Musée du jouet à Colmar : possibilité d'accueillir le groupe en même temps,
- Schwarzwälder Trachtenmuseum à Haslach : possibilité de visite mais en groupes,
- Schloss Favorite Rastatt à Rastatt : pas adapté à la taille du groupe et aux personnes âgées,
- Nouvelle proposition : maison de Hansi à Colmar ou à Riquewihr : à Colmar possibilité de faire la visite en 2 groupes et à Riquewihr le groupe pourra être accueilli en entier.

Madame Nadia STOLL se renseigne pour le Musée Lalique et le restaurant à Wimmenau et Madame Caroline MAEHLING pour la maison de Hansi à Riquewihr de même que pour trouver un restaurant ayant la capacité d'accueillir le groupe dans les alentours.

Madame Christiane WOLFHUGEL informe les membres du Conseil d'Administration qu'une commission d'aide à la personne de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn réunissant tous les CCAS du territoire de la Basse-Zorn aura lieu le 19 avril 2023 à 19 heures sur le thème du handicap.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la séance à 19h.